L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 25 MAI 1882. 55me Année.

Dufour, Bonnet & Cie, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI, 25 MAI 1882.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Edition quotidienne.

Un an....$12 00
Six mois....6 00
Trois mois....3 00
Un mois....1 00
On s'abonne, à la semaine, avec les porteurs.

Edition du Dimanche.

Un an....$3 00
Payables d'avance.

Edition hebdomadaire.

Un an....$3 00
Six mois....1 50
Quatre mois....1 00
Trois mois....75
Payables d'avance.

VENTES A L'ENCAN.

Par Jos. P. Guimault, sur le Chemin de la Métairie, près du café de Jean Marie Saux, une vacherie.

Les deux projets de Charte.

La législature délibère en ce moment sur les projets de Charte de ville qui lui ont été soumis. Deux discours importants ont été prononcés à la Chambre: l'un par M. Chrétien, en faveur de la Charte dite législative; l'autre par M. Richardson, à l'appui de la Charte des Citoyens.

Les deux honorables représentants ont fait ressortir avec un incontestable talent les avantages particuliers de chacun des projets. On ne saurait se dissimuler que l'article de la Charte des Citoyens qui charge le maire de la désignation de la plupart des fonctionnaires ministériels, ne la recommande pas auprès des masses qui aiment à exercer une action prépondérante dans les affaires publiques. Mais les masses sont elles-mêmes gouvernées par des politiciens qui s'en font trop souvent un docile instrument et qui les exploitent au profit de leurs créatures.

Voilà pourquoi nos préférences sont acquises au mode de nomination établi par la Charte des Citoyens. Nous aimons mieux que les principaux agents de la municipalité soient désignés par un maire vis-à-vis de qui ils seront responsables et qui sera lui-même à répondre de son choix auprès du corps électoral, que de les voir tenir leur mandat de celui-ci dont la souveraineté est trop souvent illusoire. Ignore-t-on comment les candidats sont choisis par les conventions municipales? Ne sait-on pas qu'ils sont presque toujours imposés aux électeurs par des factions bien organisées, bien disciplinées, qui ne reculent devant aucun moyen pour assurer leur triomphe? Et quelle est la responsabilité des agents que la cabale porte ainsi au pouvoir? Elle est absolument nulle.

Pour ce motif, et pour d'autres encore, nous n'avons pas hésité à nous déclarer en faveur de la Charte des Citoyens. Ce n'est pas que nous la croyons parfaite. Loin de là. Elle est défectueuse sous quelques rapports, et le devoir de la Législature si, à notre grande satisfaction, elle ralliait la majorité des suffrages des deux Chambres, serait de l'amender, de l'expurger, d'en faire disparaître les taches et de la rendre aussi acceptable que possible.

Il y aura naturellement des concessions à faire, et nous croyons que les partisans des deux Chartes sont prêts à en faire.

Les dépêches de Baton-Rouge disent que l'attention de la Législature est absorbée par nos affaires municipales, et qu'elles sont partout l'objet des plus vives discussions. Tant mieux. Nous sommes heureux de voir une agitation salutaire remplacer l'indifférence, la torpeur et la stagnation des esprits.

La discussion éclaire, et l'on discute vivement au Sénat, à la Chambre, dans les hôtels et dans les salons. Les représentants des paroisses rurales comprennent qu'il est temps que la Nlle-Orléans reprenne, dans le monde industriel et commercial le rang qu'elle occupait autrefois, et qu'ils se doivent à eux-mêmes de l'aider à sortir de l'impasse où l'ont acculée, immédiatement après la guerre, des hommes pervers et malhonnêtes revêtus d'une autorité dont ils ont odieusement abusé.

D'après les rumeurs de Baton-Rouge, les républicains de la Chambre seraient tout disposés à soutenir la Charte des Citoyens, si en retour il leur était fait quelques avantages. Ce que peuvent être ces avantages, nous l'ignorons. Il serait préférable que les représentants républicains ne s'inspirassent que de l'intérêt public et appuyassent le projet qui leur paraîtra y répondre le mieux.

A la Chambre et au Sénat, les représentants des campagnes sont naturellement disposés à accepter celle des deux chartes municipales qui réunira le plus de suffrages au sein de la délégation orléanaise. C'est là un acte de courtoisie entre collègues que nous sommes loin de condamner; mais si la Législature veut se rendre compte de l'opinion réelle à la Nouvelle-Orléans, que ne consulte-t-elle aussi la presse? Eh bien! cette presse est unanime; tous les journaux de la ville, sans exception, approuvent le bill des "Exchanges." Cette Charte, encore à l'état de projet, est vivement appuyée par le commerce et l'industrie, parce qu'elle est essentiellement conservatrice et qu'elle crée une responsabilité là où il n'en existe pas maintenant.

La Législature a dû reprendre hier la délibération sur les deux projets et nous saurons bientôt à quoi nous en tenir sur le sort qui leur est réservé.

Une dépêche transmise, hier matin, de Paris, à M. John Davis, lui annonce que M. Défosses a engagé: Fanchinet, [illegible], de l'Opéra; Bernadi, contralto, du Théâtre de la Monnaie, à Bruxelles.

Ce sont deux excellentes acquisitions.

Le représentant Robertson a prononcé dernièrement un discours dans lequel il a démontré que, sans les travaux qu'exigent les levées, il n'est pas de plan qui puisse mettre un terme aux débordements du fleuve. Ce discours est le plus complet et le plus éloquent de ceux qui ont été faits sur ce sujet si important pour la Louisiane. M. Robertson aura-t-il réussi à convaincre ses adversaires de cette mesure de salut?

Parmi les peintures exposées au salon de Paris, ouvert le 1er mai, on remarque un tableau qui a pour titre: "Visite au monument du général Lee, dans l'atelier du sculpteur Valentine, à Richmond." Ce tableau est de M. Baganey, qui représente le ministre des beaux-arts à la fête de Yorktown. L'artiste français a visité l'atelier du sculpteur américain et en a pris une vue photographique. A son retour à Paris, il a fait un grand tableau où l'on retrouve, non seulement la reproduction de l'oeuvre du statuaire, mais encore tout l'intérieur de son atelier. De tous les compliments qu'a reçus M. Valentine, celui que lui adresse ainsi l'artiste français, est, assurément, le plus flatteur.

Les médecins de notre ville sont [illegible].

USINES CENTRALES.

UN PROJET.

Nous avons publié, dans l'ABEILLE d'hier, une lettre d'un intérêt considérable, adressée, de Paris, aux planteurs de la Louisiane. Elle est signée de noms connus et respectés. Il s'agit de la création d'usines centrales pour la fabrication du sucre, par une compagnie française que représentent MM. Hippolyte Cahusac, Léon Chotteau, Félix Limet et J. Gohn. Les capitaux sont prêts pour la mise en opération de ce projet, qui doit enrichir la Louisiane. La presse entière qui, depuis quelque temps, s'est occupée de cette question, est d'avis qu'il n'y a de salut, pour la première de nos industries agricoles, que dans le morcellement des terres et l'établissement de petites fermes faisant cercle autour de ces grands établissements industriels qui transforment le sol et activent l'agriculture en achetant, sur place, ses produits.

Le seul avantage que réclament les mandataires de la compagnie parisienne c'est que les planteurs voisins des usines centrales s'obligent à vendre à l'usine, pendant 10 ans, toutes les cannes de leurs habitations, suivant un cours à débattre avec les représentants des compagnies.

Voici donc un secours inespéré qui nous vient à l'heure même où les derniers désastres résultant de l'inondation ont porté le coup le plus terrible à notre agriculture qui constitue la seule richesse de l'État.

Les demandes de garanties n'ont rien d'exagéré. Avant de mettre à exécution le projet qu'elle a conçu et qui exigera des capitaux considérables, la compagnie veut s'assurer qu'elle obtiendra, des planteurs louisianais, les éléments nécessaires à alimenter le travail de ses grands établissements industriels.

La proposition est faite; quelle sera leur réponse?

Ne serait-il pas utile qu'une assemblée fût convoquée et qu'un comité composé des hommes les plus experts en ces matières, fût chargé de fixer définitivement la nature des rapports entre les producteurs de cannes, et la compagnie qui offre de construire des usines centrales? La question est, à nos yeux, d'une importance telle, qu'il n'y a pas un moment à perdre et qu'une réponse favorable doit être adressée immédiatement aux quatre signataires de la lettre.

Il nous souvient que, dans une visite que nous fit M. Léon Chotteau, la veille de son départ pour France, il exprima l'espoir de revenir bientôt parmi nous comme représentant d'une société financière. Il avait compris tout ce qu'on doit attendre de la fécondité de notre sol. Il emportait la conviction, fondée sur ses nombreuses observations, que la création d'usines centrales serait également productive pour les capitaux engagés et pour la Louisiane elle-même; qu'elle activerait, dans de très grandes proportions, le défrichement du sol, par suite de l'établissement de petites fermes autour des établissements outillés à la moderne.

MM. Léon Grand et Théophile Hacang, qui représentent, en Louisiane, le comité central, font appel à nos planteurs et les engagent à leur adresser leurs communications.

Laisserons-nous échapper encore une fois la fortune qui vient à nous, par l'offre que nous adresse le comité des fondateurs de la société parisienne de réaliser nos aspirations les plus vives? Il y a partout des esprits routiniers qui hésitent à modifier des habitudes dans lesquelles ils sont encroûtés, mais, aujourd'hui, la situation est tendue à l'excès. Le dilemme se présente ainsi: ou l'acceptation des réformes radicales à introduire dans notre industrie agricole, ou la décadence suivie de tous les malheurs qu'elle traîne après elle.

Nous devons de la reconnaissance à MM. Chotteau, Limet et Cahusac, qui, connaissant la Louisiane et ses ressources, ont enfin réussi à organiser la société au nom de laquelle ils font à nos planteurs ces avantageuses propositions. On a remarqué que les campagnes sont, en partie, abandonnées par les travailleurs qui, autrefois, leur donnaient la vie, et que ces travailleurs sont venus s'établir dans les villes. La réalisation du projet qui nous occupe, aurait pour résultat d'y ramener les forces dont l'encombrement est un danger pour la Nlle-Orléans. Et le même mouvement qui développerait notre richesse matérielle, en déplaçant la production du sol, tournerait en définitive, au profit de l'hygiène publique et de la morale.

Ici, l'industrie, née des sciences physiques et chimiques, vient en aide à l'industrie agricole, en l'isolant, en quelque sorte, dans le cercle qui lui est propre. Elle débarrasse le planteur des opérations étrangères à la production pure et simple, et se charge de la transformation de ses produits, qu'elle acquerra à des prix rémunérateurs pour le planteur. C'est la division du travail qui, étudiée à fond et appliquée avec discernement, a permis à l'industrie moderne de produire énormément et d'atteindre à la perfection.

Nous lisons dans le *Pionnier de l'Assomption* du 20 mai:

La canne et le maïs souffrent du changement de température qui s'est produit depuis les pluies de la semaine dernière.

—Ces plantes ont jauni depuis que le temps est devenu froid et ne font pas de progrès. Une bonne pluie et le retour de la chaleur sont nécessaires pour leur rendre la vigueur qu'elles ont perdue en quelques jours.

—Dans l'intérieur l'eau continue à se retirer, et, à mesure que la terre se découvre, les habitants, avec une énergie qui leur fait honneur, se mettent au travail. Ils plantent d'abord du maïs et des fèves et se proposent, quelques-uns du moins, de planter du riz, du coton et du sorgho. Les vers, appelés rouleurs, très nombreux généralement dans les terres submergées, sont fort à redouter pour le maïs; déjà même ils ont fait quelques dégâts et forcé les habitants à planter à plusieurs reprises. Pour les autres plantes la réussite est plus certaine.

—Le bayou continue à baisser lentement. Dans l'Ouest, les rivières qui avaient subitement monté, sont aussi en baisse ou stationnaires; ce qui nous fait espérer qu'il n'y aura plus de nouveaux dangers pour cette année.

—Notre jeune ami, Francis Amédée Tête, Jr., fils de notre estimable coparoissien l'Honorable Francis Amédée Tête, a gradué dernièrement à l'école de droit de la Nlle-Orléans, après avoir subi un examen sérieux. Nous le félicitons et lui souhaitons un succès complet dans la carrière qu'il va embrasser.

—M. Ovide Himel, natif de cette paroisse, où il a de nombreux parents et amis, et dernièrement habitant de la paroisse St-Jacques, est mort mardi dernier à Bladen, Alabama, des suites d'une longue et douloureuse maladie.

—Napoléonville possède maintenant une manufacture de soda, d'eau de Seltz, d'eaux minérales et de sirops.

Il s'est formé, à Londres, une société contre la vaccination. Son président, M. Taylor, a publié une brochure dans laquelle il déclare que, si les maladies se sont développées en si grand nombre et si la moyenne de la vie humaine est descendue à un chiffre effrayant, c'est à la vaccination qu'on le doit, car elle inocule une foule de maladies à ceux qui s'y soumettent. Nous avons déjà parlé de ce travail, dont l'auteur a eu la gracieuseté de nous envoyer un exemplaire.

LE JURY.

Le grand jury a adressé au juge Rouen un rapport spécial auquel nous applaudissons sans réserve. Nous partageons le voeu qu'il exprime et nous voudrions, comme lui, voir modifier la loi relative au jury dans un sens favorable aux véritables intérêts de la société.

A cette heure, pour qu'un verdict puisse être rendu en matière criminelle, il faut que les douze jurés soient d'accord. Ce n'est pas toujours possible, et il suffit de l'obstination d'un seul homme pour assurer l'impunité au criminel le plus dangereux. Qu'il se trouve dans le jury une conscience vénale et l'action de la justice est complètement paralysée. Combien de féroces assassins, d'incendiaires, de malfaiteurs n'ont pas ainsi échappé à la vindicte publique!

Nous avons à plusieurs reprises insisté pour que la loi fût modifiée de manière à permettre à neuf jurés sur douze de rendre un verdict. Quand la résistance d'un seul homme force un jury à modifier son verdict, on peut dire que la condamnation ou l'acquittement—et c'est presque toujours l'acquittement—ont été prononcés par cet unique juré. Que devient alors la pensée tutélaire qui a présidé à la création de ce tribunal imposant! N'est-elle pas complètement dénaturée et faussée?

L'unanimité n'est pas exigée en France; elle ne l'est pas en Italie, ni dans d'autres pays très avancés en civilisation. Elle l'est en Angleterre où l'on pousse jusqu'au fétichisme le respect du passé, et où les vieilles traditions, les vieux abus, les vieilles superstitions sont si difficiles à déraciner. Aux Etats-Unis, où tout se transforme dans un vaste travail d'assimilation—races, idées, institutions—cette vénération serait positivement ridicule.

Les abus du système actuel sont si criants que nous ne devons pas renoncer à demander la cessation d'un état de choses qui constitue pour la société un danger formidable. Nos moeurs relâchées favorisent, en effet, des manoeuvres corruptrices qui parviennent à déjouer les efforts les mieux combinés de la justice.

Il faut en tout un peu de logique. On vient de voir qu'un seul juré, par son obstination et sa résistance, peut lasser ses collègues et les contraindre à se rallier à son opinion. Dans la pratique, l'unanimité est donc illusoire. Alors pourquoi ne pas déclarer que neuf jurés sur douze seront autorisés à rendre un verdict? L'opinion consciencieuse de neuf hommes, éclairés par les débats et les plaidoiries, n'offre-t-elle pas d'ailleurs autant de garanties que celle de douze? Et si le jury se composait de vingt ou de trente membres, faudrait-il aussi qu'ils fussent tous du même avis?

Une idée superstitieuse semble s'attacher à l'institution du jury, telle que nous l'ont léguée nos pères, et il se trouve des gens qui se scandalisent à la pensée qu'on puisse en demander la modification. A ceux-là nous dirons que la société marche, que les esprits s'éclairent, que les notions confuses du passé se rectifient, et que le progrès n'est pas une utopie.

Parmi les dispositions testamentaires de l'ex-gouverneur C. C. Washburn, récemment décédé, on remarque un don de $50,000 pour la création d'une bibliothèque, à La Crosse, Wisconsin, et un autre de $250,000 pour l'établissement d'un asile d'orphelins, à Minneapolis. Ce dernier don est fait en mémoire de la mère du testateur dont la fortune est portée à $2,500,000. Les legs inscrits dans son testament s'élèvent à $600,000.

D'après les observations du sergent Finley, la moyenne du diamètre des cyclones qui ont ravagé une partie des Etats-Unis, est de 1080 pieds. Les cyclones se meuvent avec une rapidité de 12 à 60 milles par heure. Quelquefois, lorsque le vent vient à leur aide, ils acquièrent une vélocité de 360 mètres à l'heure, emportant tout dans leur parcours, arbres, forêts, maisons; rien ne résiste à leur impétuosité. Ce sont alors de véritables fléaux. On sait que l'électricité est le principal élément dont ils se composent. Cette découverte est due à notre savant Dr Bonzano, de l'hôtel de monnaie de la Nouvelle Orléans.

Il y a cent mille Chinois en Californie. On dit qu'ils envoient annuellement dans leur pays des économies qui atteignent le chiffre de 40 à 45 millions de dollars. Ils ne peuvent arriver à ce résultat que par la plus stricte économie, car ils travaillent à raison de 50 à 60 cents par jour.

La loi créant un secrétariat de l'agriculture implique nécessairement un changement de chef à chaque nouvelle élection présidentielle, ce qui ne peut que déterminer une démoralisation dans un département déjà très mal organisé.

Nous avons reçu, hier, de Paris, des exemplaires du journal *Le Tabac*, publié, le premier et le troisième dimanches de chaque mois, 42 rue de la Victoire, par M. Jacques Echarme, agent spécial du ministère des Finances pour la vente à l'étranger des tabacs des manufactures de l'Etat.

Six prix magnifiques—1865 pianos [illegible] 191 rue du Canal, il est donné un billet d'une grande loterie dont les lots gagnants sont les [illegible].

On lit dans le "Courrier du Sud" de Paris:

—Le mouvement en faveur de l'émigration au Canada s'accentue de jour en jour en Angleterre. On a ouvert des listes de souscription et annoncé que l'on aura prélevé un fonds de 17,000 fr. un premier parti de 200 familles quittera Londres pour le Canada.

Cette recrudescence d'émigrants anglais dans l'Amérique du Nord ne nous inspire plus aujourd'hui la moindre crainte pour l'avenir de notre nationalité. Les Canadiens français ont fait leurs preuves de vitalité. Il est passé, le temps où l'on parlait avec dédain, de les amalgamer dans la population anglaise. Passé aussi le temps où on affectait de les considérer comme des manoeuvres, destinés à enrichir de leur travail les entrepreneurs anglo-saxons.

Ils jouent à présent un rôle intellectuel remarquable et leurs littérateurs ne sont point déplacés à côté des nôtres. Nous avons à parler prochainement de plusieurs ouvrages véritablement remarquables.

Ce qui est plus important encore, leur race est jeune, énergique et féconde. Le dernier recensement montre qu'en dépit de l'émigration aux Etats-Unis, l'élément français forme les deux septièmes de la confédération britannique du Nord-Amérique où il forme un total de près de 130,000 âmes, descendants des 60,000 français abandonnés par Louis XV, et plus de deux fois décuplés aujourd'hui.

Devant ces chiffres, nous pouvons considérer sans crainte l'émigration anglaise.

—L'affaire du Chott Tigri préoccupe toujours vivement la presse algérienne, comme on en peut juger par l'extrait suivant du "Courrier d'Oran:"

"L'essentiel est que l'autorité militaire ne recommence pas à commettre de pareilles bévues et à n'envoyer nos soldats dans le Sud qu'en nombre suffisant pour déjouer toutes les tentatives hardies des insurgés.

Le sang de nos hommes est trop précieux pour que l'on puisse ainsi le faire répandre, sans aucun profit pour la patrie et l'Algérie.

M. le ministre de la guerre et surtout M. le général Saussier qui, mieux que personne, sait à quoi s'en tenir sur les indigènes, doivent donner des ordres sévères pour qu'on n'expose plus les hommes à une mort presque certaine.

Quoi qu'il en soit, une enquête nous semble nécessaire; car il faut que nous sachions sur qui doivent retomber les responsabilités du désastre du Chott Tigri."

La nouvelle judicature fédérale.

Le système judiciaire des Etats-Unis fut organisé par la Constitution, d'une façon remarquablement symétrique et compacte. Chaque Etat conserve et réglemente son propre corps judiciaire et contrôle l'organisation de ses propres lois, qu'elles soient écrites ou coutumières. Les Etats sont donc ainsi entre eux comme des puissances étrangères, et les règles du droit international peuvent se trouver fréquemment appliquées aux relations mutuelles de ces Etats qui ne sont pourtant que des unités diverses de la même République.

Quand il y a procès entre les citoyens de différents Etats, on voit donc clairement qu'il y aurait des difficultés si les cours de ces Etats avaient une juridiction "concurrente," similaire, ou si les tribunaux de l'un d'eux avaient une juridiction à l'exclusion des cours de l'autre. De là vient la nécessité d'un tribunal indépendant, commun aux Etats. Il est également évident qu'aucune cour d'Etat ne pourrait prendre sur elle d'interpréter et d'appliquer les lois faites par le Congrès National,—et que si les Etats pouvaient donner cette autorité à leurs cour, une pratique judiciaire aussi multiforme et variée qu'il y a d'Etats eux-mêmes, produirait immédiatement une situation toute de contradiction et de confusion, dans laquelle il deviendrait impossible d'atteindre le but de la justice.

C'est la connaissance de ces faits simples et élémentaires qui conduisit, il y a un siècle à l'organisation d'un système de Cours Nationales ou Fédérales, ayant juridiction exclusive sur les deux classes de causes mentionnées ci-dessus. Ces cours sont basées sur l'article de la Constitution qui édicte que l'organisation judiciaire du Gouvernement consistera en une Cour suprême, et en autant de Cours inférieures, que le Congrès peut juger bon d'établir.

L'énorme expansion du pays et de ses intérêts manufacturiers, industriels, a augmenté considérablement dans ces dernières années les affaires portées devant ces Cours, comprenant les Cours de district, Cours de circuit et Cour suprême. Les tendances centralisatrices de ces vingt dernières années ont encore poussé à une solution, grâce aux propensions des juges à étendre la juridiction à ses dernières limites. Le résultat est que la Cour suprême est en retard de trois ans, pour ses causes d'appel, et au train actuel de retards répétés, cela augmentera encore d'un an de retard sur chaque série de cinq ans. En d'autres termes, si aucun remède n'est trouvé, dans cinq ans la cour suprême sera en retard de quatre, et dans dix ans elle sera en retard de cinq. Ceci équivaudra à un véritable déni de justice, et sera presque égal à la situation de la Chancellerie anglaise dans ses plus mauvais jours.

L'attention du Congrès a été fortement appelée sur ce mal; et on peut considérer comme certain qu'il sera aboli pendant la session actuelle. Deux systèmes sont proposés: l'un de partager les cours en deux sections siégeant séparément; l'autre d'organiser des tribunaux intermédiaires, jugeant en appel dans leurs relations avec les cours de circuit, mais subordonnés à la Cour Suprême. Le premier système, entraîne une violation virtuelle des clauses de la Constitution—car quelque soit leur nom, les deux sections seraient en réalité deux cours distinctes—et quoiqu'il soit soutenu par l'honorable Wm. M. Evarts, ancien Secrétaire d'Etat, ce système, a peu de chance d'être adopté. L'autre qui vise à établir des tribunaux d'appel qui diminueraient le nombre des appels à la Cour Suprême, a déjà été voté par une loi passée au Sénat le 10 courant; et son adoption par la Chambre ainsi que son approbation par le Président, ne font, croyons-nous, l'objet d'aucun doute.

(*Le Correspondance Américaine.*)

Dans le scrutin de ballottage qui a eu lieu hier, pour l'élection d'un conseiller municipal à Montmartre (quartier des Grandes-Carrières), en remplacement de M. Lafont, le candidat du parti socialiste-révolutionnaire, M. Joffrin, a été élu à la majorité relative.

Ce résultat est regrettable, car il constitue une prime d'encouragement pour ces comités que l'on retrouve dans toutes les réunions publiques et qui professent, de bonne ou de mauvaise foi, cette doctrine que, le suffrage universel étant impuissant à réaliser les véritables progrès démocratiques, il faut procéder par voie révolutionnaire et remplacer le bulletin de vote par le fusil. Parmi les exaltés, l'élu d'hier, M. Joffrin, vient en bonne place. Il s'est fait remarquer par la virulence de ses motions dans nombre de réunions, et son zèle révolutionnaire vient de lui valoir le mandat de conseiller municipal de la ville de Paris pour le quartier des Grandes Carrières.

Ce succès inattendu va stimuler bien des ambitions parmi les collectivistes. Chacun des orateurs habituels des clubs populaires va espérer l'obtention d'un mandat législatif. La fortune électorale du citoyen Joffrin va tourner toutes les têtes de la démagogie. Cependant il ne leur faudrait pas se faire de trop grandes illusions ni caresser de trop beaux rêves: non seulement le nombre est petit des quartiers qui, comme celui des Grandes-Carrières, peuvent offrir des chances de réussite à un candidat révolutionnaire, mais, même dans ce quartier, la majorité des électeurs est loin d'être acquise à la politique violente, aux idées socialistes dont M. Joffrin est le représentant.

Nous voyons, en effet, que ce candidat n'a été élu que par 1,500 voix sur plus de 7,900 inscrits et 3,500 votants, alors que les deux concurrents, d'une nuance plus modérée, qui lui étaient opposés ont réuni à eux deux près de 2,000 voix. Ce n'est donc qu'à la faveur d'une division des républicains que M. Joffrin a pu être élu au second tour de scrutin. Assurément nous trouvons très légitime que celui-ci bénéficie de cette division, et ce n'est point à lui qu'il y aurait en ceci le moindre reproche à adresser. Profiter des fautes des adversaires est toujours de bonne guerre. Mais, en revanche, les républicains qui n'appartiennent pas au parti révolutionnaire et qui ont amené, par leur manque d'entente, le succès du représentant de ce parti sont difficilement excusables. Incontestablement des questions purement personnelles ont dominé, dans cette élection du quartier des Grandes-Carrières, les considérations politiques.

Les deux candidatures qui étaient en concurrence, au premier tour de scrutin, avec la candidature ultra-socialiste de M. Joffrin ont été maintenues contre toutes les règles habituellement pratiquées en pareil cas. Malheureusement, le parti radical semble ne s'être pas encore rendu compte de cette nécessité d'une discipline électorale. Dans de nombreuses élections législatives et autres, on a vu ce parti faire triompher un candidat de droite par son obstination à maintenir au second tour de scrutin, contre un candidat de nuance modérée, une candidature radicale, laquelle n'avait aucune chance de réussite. Hier, à Montmartre, ce n'est pas, à la vérité, un monarchiste qui a bénéficié de cet esprit d'indiscipline des intransigeants; il n'y a pas davantage à s'en féliciter, car il ne faudrait pas un grand nombre d'élections ayant un caractère de violence révolutionnaire aussi marqué que dans l'élection du quartier des Grandes-Carrières pour amener un temps d'arrêt dans le développement croissant des idées républicaines dans le pays.

Le scrutin d'hier doit, par conséquent, être un enseignement pour les radicaux. Ils doivent s'apercevoir que, s'ils persistent à se refuser à toute discipline électorale, ils vont constamment laisser passer, tantôt des candidats monarchistes, tantôt des candidats collectivistes révolutionnaires. Or, ce n'est point ainsi qu'on hâtera l'heure des réformes que le parti radical réclame. Moins le pays se sentira rassuré contre les entreprises des partis extrêmes, partis monarchistes ou partis révolutionnaires, plus les exaltés de gauche ou de droite tiendront le holà, plus il deviendra difficile d'avancer d'un pas rapide dans la voie des sérieux progrès démocratiques. Ainsi, il est douteux que la présence du socialiste Joffrin dans le conseil municipal de Paris apporte une force quelconque même à la fraction la plus avancée de ce conseil. L'extrême gauche va se trouver plus affaiblie que fortifiée par l'adjonction de ce nouveau membre. Les radicaux et les intransigeants ont donc, même au point de vue de leurs intérêts de parti, fait une faute en ne s'accordant pas, au second tour de scrutin, sur une candidature unique, et en permettant ainsi à la candidature révolutionnaire de triompher. Le mal ne sera pas trop grand, si cette faute leur sert de leçon.

(*Le Temps du 9 mai.*)

Nouvelles Télégraphiques.

Chronique de Paris.

Le *Télégraphe* a reçu la correspondance télégraphique suivante de Paris, en date du 20:

La question du divorce.—Tous les faux ménages de Paris sont dans un état d'émoi considérable à cause du vote prochain de la loi sur le divorce. L'émotion n'est, toutefois, pas aussi douce qu'on pourrait le supposer. Quantité d'individus tremblent à la perspective d'avoir à justifier leurs liaisons avec les beautés du quartier Bréda et "M. Alphonse" semble découragé par la tournure que prennent les choses. Il est douteux que le vote de la loi sur le divorce réduise plus de veuves et de maris qu'elle n'en séparera.

M. Emile Ollivier, l'homme au coeur léger, a jugé à propos de rappeler au monde qu'il existait encore: il a reçu à Marseille la visite d'un correspondant du *Figaro* auquel il a bien voulu expliquer d'une façon, sinon satisfaisante, au moins ingénieuse, les désastres qui ont frappé la France en 1870.

"Les républicains sont injustes envers moi," a-t-il dit, "quand ils me rendent responsables de la guerre. Je n'avais le contrôle ni du ministère de la guerre, ni de celui de la marine; l'empereur le gardait sous sa propre direction. J'aurais voulu donner ces portefeuilles à Trochu et à Jurien de la Gravière, mais il leur a préféré Lebeuf et Rigaut de Genouilly: pour cela Lebeuf était prêt. Lui aussi a été victime des événements, comme je le prouverai dans l'ouvrage que je suis en train d'écrire sur la chute de l'empire. Je me suis retiré pour toujours de la vie publique, et tout ce que je demande c'est d'être pardonné."

M. Ollivier doit également publier d'autres brochures, une entre autres intitulée "Le Pape est-il libre à Rome?" dans laquelle il exposera la véritable situation de Léon XIII, qui d'après lui est intolérable.

Une cause célèbre.

Le procès de Chaulnes-Chevreuse se poursuit. Cette semaine a été marquée par une brillante plaidoirie de l'avocat de la jeune duchesse de Chaulnes. A moins que M. Bétolaud, avocat de Mme de Chevreuse, ne parvienne à persuader à la cour que la veuve du duc de Chaulnes est véritablement coupable des outrages à la morale dont on l'accuse, les enfants seront rendus à leur mère. M. Alexis Bouvier vient de terminer un roman tiré de cette cause célèbre. Ce roman, qui sera publié dans la *Lanterne*, a pour titre: *Les deux duchesses.*

Kleptomanie.

L'autre jour la belle-soeur de Sarah Bernhardt a été arrêtée dans les magasins du Louvre au moment où elle dérobait un coupon d'étoffe. Les médecins ayant déclaré se trouver en présence d'une victime de la kleptomanie, elle a été remise en liberté.

Nouvelle incarnation de la grande citoyenne.

Louise Michel n'entend pas dormir sur ses lauriers dramatiques. Elle se fait la main à la critique dans les colonnes du nouveau journal de Lissagaray *La Bataille.* ses articles sont signés "Nadine".

La commission de Sagasta.

Madrid, 20 mai.—M. Alvarez Martinez a annoncé, aujourd'hui, à la Chambre des députés, que le gouvernement présentera, dans le courant de la prochaine session, un projet de loi établissant le jury en même temps qu'un nouveau code pénal basé sur des principes très libéraux.

Cette promesse a calmé complètement le discontentement qui commençait à régner parmi les membres composant la majorité ministérielle.

—Le docteur Z... est convaincu—comme beaucoup de ses confrères, du reste—que chaque année climatérique, c'est-à-dire chaque septième année de la vie, est, pour l'homme, une époque critique.

Un de ses amis parlant l'autre jour d'un homme qui venait de mourir sur l'échafaud:

—Quel âge avait-il? demande vivement le docteur Z...

—Trente-cinq ans.

—C'est bien cela... sa cinquième climatérique!

Décédé, à la Nouvelle-Orléans, mardi, 23 mai 1882, à l'âge de 24 ans, Dr F. H. SALLES, natif de Vermillionville, Lne, et résidant en cette ville depuis deux ans.

Les journaux des Opelousas, Lne, et de Baltimore, Md, sont priés de reproduire.

Décédé hier, à 9 heures du matin, à l'âge de 28 ans, ANTOINE ARMAND JAUME. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement priés d'assister aux funérailles, qui auront lieu cette après-midi à 5 heures. Le corps est exposé rue Hôpital, entre Miro et Galvez.

De la part de la famille.

Décédée, mercredi matin, à 7 heures et demie, dame veuve J. A. LACROIX, à l'âge de 70 ans. Ses amis et connaissances ainsi que ceux de la famille, sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu ce matin, à 11 heures. Le convoi partira de sa dernière résidence, coin Français et Decatur.

MESSE FUNÈBRE.

Une messe sera célébrée, SAMEDI prochain, 27 mai, à 7 heures moins un quart, à l'Eglise de St-Augustin, pour le repos de l'âme de EUGÈNE GRAMBOIS, pharmacien, décédé à Carcès, (Var) France, à l'âge de 78 ans. Ses amis et connaissances ainsi que ceux de son fils, sont priés de bien vouloir y assister.

De la part de son fils. 24 mai—4t

SERVICE FUNÈBRE.

Un service sera célébré VENDREDI PROCHAIN, 26 mai, à l'Eglise St-Augustin, à 7 heures précises du matin, pour le repos de l'âme de LOUISE XIMÉNÈS SMITH. Les amis et connaissances de la famille sont invités à y assister.

De la part de sa famille. 24mai—1t

PATIENCE—MATINÉE.
OPÉRA FRANÇAIS.
Samedi, 27 mai.

En raison d'un désir général les dames et messieurs composant la troupe d'amateurs de Patience ont résolu de donner une représentation

EN MATINÉE,
Samedi, 27 mai,
POUR LE BÉNÉFICE DES
Victimes de l'inondation et de l'Association Sanitaire Auxiliaire.

M. HOCH, le célèbre cornet soliste, actuellement engagé au Fort Espagnol, a gracieusement offert de jouer à cette occasion, ce qui procurera au public l'occasion de l'entendre.

Admission générale 25, Galerie 50 cents. Pas de sièges réservés. La représentation commencera à Midi. 25 avril—

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands, No 104 rue du Canal.—Nouvelle-Orléans, 24 mai 1882.—Le quatrième intérêt dividende trimestriel de deux et demi pour cent sur le fond capital de cette compagnie sera dû et payable le 1er juin prochain.

Le livre de transferts sera fermé à partir du 27 mai courant jusqu'au premier juin 1882.
G. W. NOTT, Secrétaire.
25mai au 1er juin.

CULLUM SPRINGS HOTEL,
PRÈS DE BLADON SPRINGS, Ala.

CET établissement sera ouvert le 1er Juin 1882. Au nombre des maladies que guérissent ses eaux sulfureuses de Vichy et ses eaux ferrugineuses sont toutes celles des voies digestives, la diarrhée, la dysenterie, la dyspepsie, les affections du foie, de la rate, des reins, [illegible] ainsi que celles auxquelles le calcul urinaire [illegible] sujettes. Ces eaux sont également excellentes pour les maladies qui frappent les enfants pendant l'été.

Notre hôtel, tant sous le rapport de la beauté du site que sous celui de la salubrité, n'a pas d'égal dans le voisinage.—Billets, aller et retour, par la voie de Mobile et de la rivière Bigbee, $14.55. Des steamers partent de Mobile tous les mardis et samedis à 4 heures de l'après-midi.

—Prix de la pension, $35 par mois; $10 par semaine. Références à la Nlle-Orléans: J. Rykoski, No 52, Decatur; J. Alsina, 406 Dryades; Dr Y. R. Lemmonier, No 150 rue St Louis, coin Rampart.
J. G. & S. C. O'HARA, Bladen Springs, Ala.
25mai—6 sem.

Avis.

UNE veuve respectable désirerait se charger d'un ou plusieurs enfants à garder chez elle. Elle peut donner de bonnes recommandations. Ecrire aux initiales E. C., au bureau de l'ABEILLE. 25mai—6t

Tombes et Fours à vendre

DANS le cimetière St-Louis, rue Esplanade. Construction de TOMBES en marbre et en brique à des prix modérés. [illegible] de tombes à des prix également modérés; aussi à vendre, une tombe en granit, à très bas prix.
S'adresser à FLORVILLE FOY, [illegible] Rampart No 52.
25 mai—3m

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

MM. les sociétaires résidant dans les limites désignées sous le nom de "partie supérieure de la ville" sont informés que le Dr F. de Roaldès, de retour de France, a repris l'exercice de ses fonctions.
Par ordre du Vice-Président,
J. LEBLANC, Faisant fonctions de Président.
L. SIMON, Secrétaire. 24 mai—3t

Liquidation de magasin
101........Rue Royale........101

Liquidation d'un magasin d'articles de Coutellerie fine, etc, pour cause de maladie du propriétaire.

Rasoirs, couteaux pour cuisiniers, couteaux à découper et ciseaux pour la toilette, ciseaux à ongles, un grand assortiment de coupe-cors, ciseaux pour jardiniers et fleuristes. Tous ces articles seront vendus au-dessous des prix coûtants.

Couteaux de poche de Rodgers et des meilleurs fabricants. Couteaux tire-bouchons de toute sorte.

[illegible]

L'acte pour Ciseaux—Les ciseaux à tailler valant $1 50 seront vendus à $1 25.
Les ciseaux à ongles valant $1 25 seront vendus à 75c.
Les ciseaux à ongles valant 60c. seront vendus à 40c. 24 mai—1t

Prix Significatifs.

LINONS imprimés, 4 c. la yarde.
CALICOS avec bordures, 4½ c. la yarde.
COTON Sea Island, 4½ c. la yarde.
INDIENNES pour chemises, 5 c. la yarde.
LINONS Sheer, 8 c. la yarde.
PERCALES 4-4, 8 c. la yarde.
MOUSSELINES 4-4, 10 c. la yarde.
BUNTING laine à dessins, 12½ c. la yarde.
BUNTING uni, pur laine, 15 c. la yarde.
CORSETS lacés aux hanches et busqués, 50 c. la paire.

GRAND CHOIX DE
Parasols, Eventails, Dentelles, Rubans, etc.,
Reçus récemment.
164&166 Rue Magazine 164&166
1er et 2e magasin au-dessus de la rue St-André.
E. H. ADAMS.
21 mai—

SOLIVES ET BOIS DE CONSTRUCTION.
A. C. DANNER & Cie,
64 - - - Rue Carondelet - - - 64
Propriétaires et Agents de
[illegible]
—Et de—
Deux moulins coupant le bois de cyprès
—Aussi, de—
Deux moulins à vapeur où se font des bardeaux.
Propriétaires de vastes terres couvertes de Pins et de Cyprès propres à convertir en bois de construction.

Soumissions.

Bureau des Directeurs des Ecoles Publiques.—Ville de la Nouvelle-Orléans, 20 Baronne—13 mai 1882.—Des soumissions scellées seront reçues à ce bureau, jusqu'à JEUDI, 25 du courant, à midi, pour l'approvisionnement des écoles publiques de cette ville, de 1200 barils de charbon Pittsburg et de 300 barils de charbon Anthracite.

Le charbon fourni immédiatement; et le paiement devant se faire dès après livraison complète.

Le comité se réserve le droit de rejeter une ou toutes les soumissions.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à [illegible].
PIERRE LANAUX, Chef du comité des achats et des approvisionnements. 13 mai—9t

Southern Manufacturing and Exporting Company de la Nlle-Orléans.—16 mai 1882—A une réunion du Conseil de Direction tenue hier (15 mai), un dividende de DIX (10) POUR CENT sur le capital a été déclaré, à prendre sur les bénéfices faits par la Compagnie pendant la première année, lequel dividende est payable sur demande, au bureau de la Compagnie, No 17 Camp [illegible].
GEO. E. [illegible], Secrétaire et Trésorier.
16 mai—7t

Avis aux Vétérans de 1812, 14 et 15.—CAMARADES:—Vous êtes invités par le Jno Mower, Post N° 1, de la Grande Armée de la République, à assister le 30 mai à la décoration des tombes des soldats de l'Union enterrés à Chalmette. Vous vous réunirez [illegible] rue du Canal, à 1 heure de l'après-midi, de manière à partir au premier voyage du steamer Guiding Star. Le passage aller et retour, sera gratuit.
J. B. NOBLE, Président.
L. ROSELL, Secrétaire. 21 mai—

EVANS, ROUYER & CO.,

Agents généraux pour Collection, Achat et Expédition. Aussi solliciteurs pour la Mutual Accident and Endowment Association. Quartiers-généraux, No 137 rue Gravier, Nouvelle-Orléans, Lne. Références, avec permission, à A. Baldwin, Esq., président de la Nlle-Orléans National Bank, MM Stauffer, Macready & Co, et MM. M. Schwartz & Bro.

Nos facilités pour l'achat de matériel pour chemins de fer, [illegible] sont sans égales.

Adresse: Boîte de Poste 748, Nlle-Orléans. Bureau: No 137 rue Gravier.
C. R. Evans, C. J. Rouyer, J. V. Aldigé.
19 mai—1m

Bureaux de l'Association Charitable des Pompiers—Chambre No 24 Hôtel de Ville—Nouvelle-Orléans mai 14 1882.—Des propositions cachetées seront reçues pour l'érection de six cents (600) pieds plus ou moins de grillages en fer avec soubassement en briques sur la façade du cimetière Greenwood, d'après le plan et spécifications déposés en ce bureau.

Les propositions seront reçues le ou avant le 29 mai 1882, et doivent être adressées au Comité des Cimetières de l'Association Charitable des Pompiers.

Le comité se réserve le droit de rejeter les propositions en tout ou en partie.
P. A. Malntyre, Joseph Jacobs, T. J. Connolly, Comité des Cimetières.
16mai—20t LEON BERTOLI, Secrétaire.

Established in 1864.
PARISIAN SHIRT MANUFY,
GENTS' FURNISHING GOODS
AND STEAM LAUNDRY,
F. GUÉBLÉ,
No 20 St Charles St., Factory, Nos 23, 25 27 Conti St., New Orleans.
Formerly at Canal St, and in Paris, France.
Specialty: SHIRTS and UNDERWEAR made to order.
7 avril—

Avis.

UNE dame française, [illegible], désire se placer comme gouvernante ou femme de compagnie dans une famille honorable. Elle peut donner à de jeunes enfants les notions élémentaires d'une première éducation et n'aurait aucune objection à voyager. Elle consentirait également à garder une maison dont les maîtres s'absenteraient ou à s'occuper d'un petit ménage. S'adresser par lettres, au bureau de l'Abeille, aux initiales F. R.
24 mai—7t

Avis Spécial.

A PARTIR de SAMEDI, 20 mai, le fret pour les différentes localités sur le Teche et le Bayou Vermillion sera reçu par le Chemin de fer de Morgan, Louisiana et Texas et les lignes qui s'y raccordent.
C. A. WHITNEY & CO. Directeurs.
19 mai—7t

AYANT vendu mon magasin de papeterie et de fournitures de bureau, ainsi que les départements de reliure et d'imprimerie à mes fils, J. et J. Durel, je me retire des affaires, et sollicite en faveur de mes successeurs le patronage dont le public m'a si libéralement honoré dans le passé.
PAULIN DUREL.

LES SOUSSIGNÉS ont formé une société sous la raison J. et J. DUREL, dans le but d'exploiter le commerce en général de la Papeterie, de la Reliure et de l'Imprimerie à l'ancien local, No. 27 rue de Chartres, et sollicitent une continuation du patronage accordé jusqu'ici à notre père.
JOHN DUREL, JAMES DUREL.
18mai—1mois

NOTRE STOCK
—DE—
VÊTEMENTS
—POUR—
HOMMES,
JEUNES GENS,
JEUNES GARÇONS
ET ENFANTS,
—POUR LE—
PRINTEMPS ET L'ÉTÉ
—EST—
COMPLET ET COMPREND:

Le choix d'articles le plus grand et le plus élégant qui soit jamais sorti de nos ateliers.

Ils ont été confectionnés sur les derniers modèles dans le genre le plus élégant.

Ils ne sauraient être surpassés sous le rapport de la durée et de la beauté. Etoffes de Printemps seules employées.

HABILLEMENTS
De Première Communion.

Nous avons un grand et complet assortiment de ces habillements convenables pour jeunes garçons de toutes grandeurs.

—AUSSI—
UN CHOIX COMPLET DE
Articles de Toilette pour Hommes
—ET—
CHAPEAUX ÉLÉGANTS.

AVIS SPÉCIAL.

Nous offrirons à toute personne achetant des vêtements pour une valeur de $5,
Un des plus jolis Paletots de printemps qu'on ait jamais vu.
Nous disons exactement ce que nous voulons dire, sans exagération.

QUICONQUE
examinera un seul instant notre stock en sera pleinement convaincu.

VENEZ LE VOIR CHEZ
MICHEL LION,
195, 197 & 199 Vieille Levée,
Coin Ste-Anne, vis-à-vis le Marché Français.
Le plus grand magasin de vêtements en détail qui existe en ville.
15avril—

AVIS AUX PLANTEURS.

NOUS sommes maintenant en mesure de fournir aux planteurs de la côte le meilleur CHARBON DE PITTSBURG venant de "Round Pool", et extrait tout récemment. Le "Raymond Horner" remorque vingt bateaux chargés de ce charbon, qui arriveront bientôt, et que nous détaillerons à bas prix le long de la côte.
W. G. COYLE & CO. 33 Carondelet.
9 mai—3 sem

Le Magasin de Meubles le meilleur marché du Sud.

W. G. TEBAULT,
Nos 37, 39 et 41 rue ROYALE

Ayant pris possession de mes nouveaux et spacieux magasins, mesure nécessitée par l'augmentation de mes affaires, je suis maintenant prêt à offrir à mes clients et au public,

Un des plus beaux et des plus grands assortiments de Meubles
qu'il soit possible de trouver au Sud.

Mes genres et modèles en ameublements de salon, de chambre, [illegible] de tous les meubles [illegible].

N'oubliez pas le numéro du magasin et [illegible]:
"Le magasin de meubles le meilleur marché au Sud."

W. G. TEBAULT,
37 39 et 41 RUE ROYALE
au 31 mai

[illegible]
ROBINSON,
ÉTABLIE EN 1855.
[illegible] depuis un quart de siècle sur la route avec Robinson, wagons et attelages.

LA plus ancienne, la plus grande et la seule maison de son genre au Sud.

Importateur et marchand de tout genre de [illegible]. Ces articles sont toujours en abondance dans le magasin.

Les selles en argent de Robinson sont une spécialité de fabrication.

[illegible] Il est fait une spécialité des travaux de réparation.

JAMES M. ROBINSON, directeur. Bureau et magasin, 346 rue du Canal, Nouvelle-Orléans, Lne. 12mars—1an

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands, No 104 rue du Canal.—Nouvelle-Orléans, 2 mai 1882.—A l'élection annuelle des directeurs qui a eu lieu aux bureaux de la compagnie, le premier lundi d'avril, les messieurs dont les noms suivent ont été élus:

P. Maspéro, P. Fourchy,
J. B. Lafitte, Edmond Toby,
W. W. Smith, J. J. Fernandez,
Jos. Goddo, D. Fatjo,
H. A. Chevaix, Chs. Lafitte,
E. W. Taylor.

Et à l'élection du Conseil de Direction qui a eu lieu hier, M. PAUL FOURCHY a été unanimement réélu Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.
2 mai

LE
BITTER MALAKOFF
A reçu la seule médaille à l'Exposition de Paris en 1878.
[illegible]
Seul propriétaire [illegible] ALPH. WALL, 36 rue Conti.

WM. E. MURPHY,
AVOCAT,
Au No 77 de la rue de la DOUANE
ENTRE LA RUE DE CHARTRES ET LE [illegible].
Consultations de 9 à 3 heures, en Français et en anglais.

Le Dr J. CARRIERE,
Ex-Interne des Hôpitaux de Paris,
Lauréat de l'Académie de Médecine,
No 2, rue Portalis,
Près le Boulevard Malesherbes,
PARIS (France).
11 mai—au 30 juin

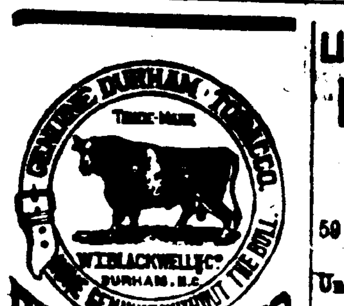

DURHAM TOBACCO & CIGARETTES.

Nos produits se vendent sous la
Garantie absolue.

Qu'ils sont les plus fins et les plus purs qui soient offerts au public;

Qu'ils ne renferment ni drogues ni substances chimiques d'aucune sorte;

Qu'ils sont faits du tabac le plus pur et que, pour les cigarettes, le seul papier employé est le papier de riz le plus pur.

NOS VENTES DÉPASSENT
tout ce que peuvent produire les principales fabriques du pays réunies.

Le seul tabac que nous reconnaissions comme le nôtre est celui qui porte notre marque de fabrique—un TAUREAU. N'en prenez pas d'autre.
16 mai—

NOUVELLES MARCHANDISES
CHAPEAUX,
BONNETS,
FLEURS,
PLUMES,
Reçu, cette semaine, les dernières nouveautés en modes.
Mme C. Samson,
150 Rue du Canal.
4 mai—

ELKIN & CIE,
100...RUE DU CANAL...100
Viennent de recevoir par les derniers arrivages de Chine—
800 ROULEAUX DE
NATTES
Blanches, à Carreaux et de Fantaisie en Dessins nouveaux et de qualités diverses qu'ils offrent aux plus bas prix du marché
RIDEAUX EN DENTELLE,
Une grande variété [illegible] de Dentelle Antique, Cluny et de Nottingham.
STORES POUR FENÊTRES,
A dessins transparents et en Hollande, Blancs, Cramoisis et écrus.
Grande variété de franges nouvelles.
Nattes de Cocoa et de Napier.
Grande Variété de TAPIS aux plus bas prix.
TOILES CIRÉES
et Linoleum pour Planchers
11mars—

Remède contre l'Asthme et les Maladies des Voies Respiratoires.

LA Poudre et la Mixture Anti-Asthmatique de F. GOUAUX pharmacien sont reconnues par nombre d'éminents médecins et de malades, comme médicament d'une efficacité certaine, pour l'Asthme, la Bronchite chronique, les Rhumes, les Suffocations, la difficulté dans la respiration, et toutes les maladies des voies respiratoires.

Dépôts chez I. L. LYONS, coin Gravier et Camp.
" " P. L. CUSACHS, coin Canal et Baronne.
où l'on peut se procurer des boîtes d'essai pour 25 cents. 12 mai

A louer,

PROPRIÉTÉ avoisinant Chartres et Dumaine, repeinte et remise à neuf. Résidence avec magasin au rez-de-chaussée. Possession immédiatement.
A. & G. DENIS, No 306 rue du Canal.

A vendre

LA propriété connue sous le nom de [illegible], située sur le bord du Lac et à une petite distance des sources célèbres d'Abita. Cette propriété est un excellent site et offre de grands avantages comme résidence d'été. On vendra, aussi, avec la propriété, les meubles, un cheval, un Jersey wagon et les harnais.
S'adresser à l'Agence Robinson, No 5 rue Carondelet.
2 mai—

A vendre.

6 LOTS de terre situés dans l'îlet compris entre les rues Onzaga, Broad, [illegible] et Bourbon Alley.
Pour plus d'informations, s'adresser à A. DARCANTEL, No 47 rue Toulouse.
26 avril—1m

A VENDRE

SEMENCE DE RIZ de tout grade dans les prix de $3,50 à $5 par baril.
S'adresser à SEWERD & THOMPSON, Nos 59, 61, 63, 77 rue Peters.
12 avril—

LIQUIDATION
LES HÉRITIERS DE
J. LEVOIS
133 RUE DU CANAL,
Bâtisse Touro.

ANNONCENT, respectueusement, à leurs clients et au public, qu'afin d'opérer un règlement final de la succession de feu J. Levois, ils ont résolu de se retirer du commerce, et vendront, conséquemment, leur stock assorti de

Marchandises de fonds et de Fantaisie,

pendant les prochains mois qui vont suivre, à des prix grandement réduits pour les écouler rapidement.

Les acheteurs ayant besoin de ces marchandises agiront sagement en venant examiner les nôtres, attendu qu'elles se vendront à des prix plus modiques qu'ils ne l'ont jamais été pour cette place. 19 fév—

BASILE BARES,
No 84 - - Rue Royale - - No 84
Entre St-Louis et Conti.
Vieux pianos! Vieux Pianos!

ENTIÈREMENT remis à neuf et pleinement garantis de faire la même durée qu'un piano neuf. N'attendez pas si vous voulez avoir un piano neuf chez vous, mais envoyez votre piano à BASILE qui le remettra à neuf à un prix très modéré. Plus de 500 pianos réparés en ville et à la campagne ont donné entière satisfaction. Venant d'être reçu et attendu par steamship [illegible] du Havre un grand assortiment de fournitures [illegible] pour la réparation des pianos [illegible].
16 fév—

LIBRAIRIE FRANÇAISE,
H. BILLARD,
SUCCESSEUR DE
HEBERT & CIE.
59 Rue de Chartres, coin Bienville

Reçu par les derniers steamers:
Un choix considérable d'articles pour première communion
—Tels que—
CHAPELETS: CORNALINE et NACRE, montures argent, &c, &c.
LIVRES DE PRIÈRES—Reliures riches—Velours, Satin, Ivoire, Maroquin, Nacre, Basane, &c, &c.

Le plus joli choix et le plus frais assortiment d'Images et Souvenirs de 1ère Communion, Images dentelles, Images habillées, Images chromos, Images riches sur papier de riz et feuilles d'ivoire.

Tous les articles ci-dessus ont été reçus récemment et sont de la plus grande fraîcheur. Ils seront vendus aux prix les plus réduits.

Vente en gros et en détail des livres classiques français et américains.

Dépôt spécial des ouvrages français anglais, — anglais-français, espagnols-français, etc., etc.

En vente à la Librairie Française:
L'HABITATION DES ST-YBARS par Alfred Mercier.
L'HISTOIRE DES ETATS-UNIS, suivie de l'Histoire de la LOUISIANE, par Madame [illegible].
[illegible] LA LOUISIANE, [illegible] par Mme Laure Andry.

Agence et abonnements à toutes les publications françaises de Paris et de New-York.

Reliures en tous genres.
26 mars—

A VENDRE.
PIANOS D'OCCASION.
1 Pleyel droit à $125; 1 Pleyel droit à $150; 1 [illegible] droit à $175; 1 grand Pleyel à $175, 1 piano droit de [illegible], à $60; 1 petit piano carré à $40 ch.
JUNIUS HART, 191 rue du Canal.
21 mars—

Hôtels, Sources etc.

HÔTEL DE L'EUROPE,
A BILOXI.

M. DEULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Les prix sont très modérés. 19 mai—3m

HÔTEL DU FORT ESPAGNOL.

Un lieu de récréation paisible pour les familles où est établi un restaurant de premier ordre.
21 mars—[illegible] W. S. SAITME, Locataire.

BLADON SPRINGS.

L'hôtel sera ouvert aux voyageurs le 1er Juin 1882.

DES bateaux à vapeur portant la malle des Etats-Unis partent de Mobile à destination de Bladon Springs, tous les Mardis et Samedis [illegible]. Les eaux de ces sources célèbres sont sans rivales pour la cure de la Dyspepsie, de la Diarrhée chronique, de la Diabète, de la maladie de Bright et de toutes les maladies des reins, la scrofule [illegible] et les maladies de femme. Prix $10 par semaine; $35 par mois de quatre semaines. Pour des circulaires descriptives donnant une analyse des eaux, etc. s'adresser à
J. CONNER & Cie., Sources de Bladon, Comté Choctaw Ala.
Billets pour les sources, aller et retour, [illegible].

CLAIBORNE COTTAGE.
Nouvelles chambres, dans les pins.
COVINGTON, Lne.
Pension par mois $30; par jour $1.50

Cette charmante résidence, située sur une colline élevée de la ville de Covington, sur la rive de la rivière Bogue Falaya, se recommande par la salubrité de son climat, la beauté du site et ses sources [illegible].

Les familles désireuses d'y prendre pension voudront bien s'adresser sur les lieux.
Mme E JAUFROID, directrice.
8avril—1m—Dimeal

C. ROUYER,
Coin Chartres et Conti, N. O.,
Opticien, Bijoutier, Horloger et [illegible]

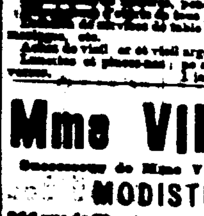

Arrivant d'Europe et du Nord, annonce au public qu'il vendra à un prix réduit son assortiment de diamants, montres, bijoux, pendules, [illegible], pendules, bijoux, etc [illegible] de services de table pour soirées, etc.

Achète du vieil or et vieil argent.
Lunettes et pince-nez; pose et change les verres.
1 janv—6m MaJD

Mme VILLIO,
Successeur de Mme Vve FASIO.
MODISTE,
266 rue de Chartres, entre St-Philippe et Ursulines.

VIENT de recevoir un vaste assortiment de chapeaux, formes, plumes d'autruche, fleurs fines, rubans et tous autres articles se rattachant au genre de ses affaires; le tout de la dernière fraîcheur et se distinguant par un cachet d'élégance et de nouveauté [illegible] les dames les plus difficiles [illegible].
23 mars—3m d mar 1

Avis.

AVIS est publiquement donné que, à la session [illegible] de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, une demande lui sera adressée pour l'adoption d'un acte réglementant la liquidation de l'Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane, et libérant [illegible] hypothèques [illegible].
Nlle-Orléans, 10 mai 1882
10mai—23, 30 mai—6, 17, 27 juin.

Les derniers genres et les plus splendides nouveautés
—EN—
NATTES
DE CHINE
A. Brousseau's Son
17....RUE DE CHARTRES....
TAPIS
Le plus grand stock au Sud.
Prix qui conviendront à tout le monde.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 24 MAI—CLASSE No 133
Tirage de 4 heures P. M.

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
65	[illegible]	[illegible]	41	33	51	28	58	27	42	0	[illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement [illegible] de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature
Ce 24 mai 1882—4 heures P. M.
LOUIS H. PILIÉ,
S. A. WILSON,
Commissaires.

Les plans de nos [illegible].